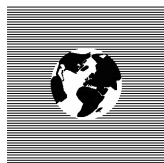


ADEME



Formation par la Recherche ADEME Thèses Projet

Appel à candidatures 2010
Ouvert du 1^{er} janvier au 31 mars

Présentation du programme

L'ADEME soutient des travaux de recherche technologique au sens où ils contribuent à éclairer ou à proposer des réponses aux problèmes soulevés par les interactions entre les activités humaines et l'environnement : procédés et sources de pollutions, devenir et impacts des émissions polluantes... Au-delà des projets centrés sur les procédés ou les produits, ceci couvre les aspects organisationnels, la modélisation, les analyses prospectives, les déterminants de la demande... relevant généralement des disciplines économiques, sociologiques, juridiques et médicales.

Élément essentiel de cette activité, le programme Formation par la Recherche de l'ADEME entend renforcer les capacités de recherche au plan national *dans les domaines d'intervention* de l'ADEME. Depuis 1992, plus de 1500 étudiants ont bénéficié de ce programme pour ensuite s'insérer professionnellement en tant que chercheur dans les établissements publics, dans les entreprises, dans les métiers de service, voire pour créer leur propre entreprise.

L'ADEME ne définit pas de sujets de thèse. L'édition de cet appel à candidatures s'inscrit comme l'an dernier dans le cadre du contrat d'objectif 2007 / 2010 de l'ADEME (cf : www.ademe.fr/Recherche *Développement et Innovation/Stratégie et Orientations*).

Les orientations stratégiques de recherche sur cette même période précisent les enjeux et le positionnement de l'agence au plan national et définit *une liste de 10 programmes principaux*. Ses domaines d'intervention, sa programmation thématique et ses priorités sont précisés ci-après, et détaillés *en annexe 1*. Un contact avec *les experts par domaine d'intervention* (cf. *liste en annexe 2*) peut permettre de vérifier la pertinence d'un sujet au regard des états de l'art et des priorités du moment.

L'appel à candidatures vise à sélectionner environ 60 nouveaux doctorants en 2010 sur la base moyenne de 200 à 220 propositions. Chaque projet de thèse associe un candidat, un laboratoire public d'accueil et, généralement, un partenaire co-financeur. Les attentes de l'ADEME en terme de montage du projet sont précisées ci-après. Des thèses s'inscrivant en contribution à un pôle de compétitivité sont attendues, en particulier si elles bénéficient d'un cofinancement régional. L'ADEME est l'employeur des doctorants, ceux-ci étant accueillis par un laboratoire public de recherche dans un cadre contractuel.

Montage du projet

L'ADEME ne dispose pas de moyens de recherche en propre. Sa mission d'orientation et d'animation de la recherche impose des relations partenariales au plan du financement des actions de recherche comme au plan de leur mise en œuvre.

Les projets de thèse doivent tenir compte de cette logique d'action. L'agence est donc attentive à ce qu'ils associent un candidat, un laboratoire d'accueil et un partenaire co-financeur (plutôt industriel). Cette association sera justifiée eu égard aux travaux envisagés, aux ressources et aux compétences à mobiliser.

L'inscription auprès d'une école doctorale accréditée sera obligatoire. Elle doit être discutée et prévue en concertation avec le directeur du laboratoire d'accueil et le directeur de thèse.

Le candidat doit faire preuve d'une forte motivation pour la recherche. Son cursus doit être adapté au sujet avec par exemple une formation technologique initiale pour les projets de cette nature. Les mentions et notes obtenues témoigneront du niveau de ses compétences. L'étudiant devra être titulaire d'un Master ou d'une équivalence au 1^{er} octobre 2010 (les candidatures des étudiants en cours de Master sont donc acceptées).

Le laboratoire d'accueil est rattaché à un établissement de recherche public français. Au-delà de ses références sur le sujet proposé, il doit garantir la mise à disposition des moyens matériels, notamment expérimentaux, et l'encadrement du thésard. Le critère de qualité académique, eu égard à l'obtention in fine d'un diplôme du plus haut niveau, distingue le projet de thèse d'une participation aussi essentielle soit-elle à un projet de R&D.

Le partenaire co-financeur, dans le cas d'une entreprise, vise à une pleine prise en compte des possibilités de valorisation économique des résultats. Dans le cas d'un co-financement par des collectivités territoriales, notamment des conseils régionaux, la contribution à des enjeux locaux ou l'inscription de la thèse dans une politique de renforcement des capacités régionales est un élément clé. Sur ce plan, une attention particulière sera portée aux projets susceptibles de participer à des pôles de compétitivité. Le cofinanceur s'engage à financer à parité avec l'ADEME le coût de la rémunération versée au doctorant.

L'absence de cofinancement doit être expliquée et est réservée à des sujets d'intérêt public, relevant notamment des sciences pour l'homme et la société.

Candidature

Conditions d'éligibilité du candidat

- ◆ être âgé de moins de 30 ans en première année d'inscription
- ◆ être titulaire d'un Master (ou préparation en cours)
- ◆ ne pas bénéficier d'une autre rémunération (cumul non autorisé)

Candidat non ressortissant de la Union européenne : L'ADEME accepte les candidats ayant au moins obtenu leur Master en France et maîtrisant parfaitement la langue française, sous réserve de l'accord du directeur du laboratoire d'accueil situé en France et du partenaire cofinanceur sur leur candidature, de la présentation de documents attestant la régularité de leur séjour en France et l'obtention d'une carte de séjour scientifique et d'une autorisation provisoire de travail à temps complet (à fournir après sélection).

Dépôt: Toutes les candidatures s'effectuent en ligne dans l'extranet : TheseNetADEME
<http://www.thesenet.ademe.fr>

Le dossier d'inscription peut être ouvert soit par l'étudiant, soit par un laboratoire (*si le candidat n'est pas encore identifié au moment de l'inscription*).

Pour ouvrir un dossier, cliquez sur « Inscription » dans l'encart de connexion (*à gauche de l'écran*), puis, après le déroulement du module de présentation, renseignez vos nom, prénom et une adresse e-mail à laquelle vous seront envoyés vos identifiant et mot de passe pour compléter votre dossier sur l'extranet jusqu'au 31 Mars.

Pour que votre dossier soit validé, vous devez au minimum avoir *rempli la fiche Sujet* (titre, résumé, déposé le descriptif du projet de thèse proposé), fait le rattachement de votre laboratoire d'accueil au dossier pour lui permettre de compléter la fiche Laboratoire, puis vous *assurer que celui-ci a bien renseigné la désignation de votre Directeur de thèse* *.

Il sera possible jusqu'au 31 Mars minuit, de revenir à tout moment sur le dossier pour apporter toutes les informations nécessaires et complémentaires à la constitution de la candidature.

***Seuls les dossiers contenant ces 2 éléments seront validés automatiquement par le système au 31 Mars et seront accessibles aux experts pour évaluation.**

Éléments contractuels pendant la thèse

◆ Statut du candidat doctorant

- **Le doctorant est obligatoirement salarié de l'ADEME et à temps complet** : CDD de 2 ans + 1 an renouvelable. Le contrat de 2 ans, spécifique et adapté pour une formation, pourra être renouvelé une seule fois et pour un an maximum après bilan du comité de pilotage et sur proposition motivée du directeur de thèse l'autorisant à s'inscrire en 3^e année,

- Rémunération brute mensuelle : 1 817,80 € (tarif 2010) pour les 2 premières années, portée à 1,5 fois le Smic la 3^e année (environ 2 000 €).

◆ Contractualisation avec les partenaires

. Convention de collaboration établie d'office pour les 3 années de thèse avec les différents partenaires associés :

- le(s) partenaire(s) cofinanceur(s) de l'allocation versée au doctorant par l'ADEME,
- le(s) organisme(s) de tutelle du ou des laboratoires d'accueil du doctorant,
- l'ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Repères programmatiques

L'ADEME ne définit pas explicitement de sujets de thèse mais évalue et sélectionne les propositions faites relatives à ses domaines d'intervention, à sa programmation de la recherche, à ses champs d'expertise (cf. liste des contacts).

L'action générale de l'ADEME s'inscrit dans le cadre des domaines d'intervention suivants :

- *la prévention et la lutte contre la pollution de l'air ;*
- *la limitation de la production de déchets, leur récupération, leur valorisation et leur élimination ;*
- *la prévention de la pollution des sols ;*
- *la réalisation d'économies d'énergie et de matières premières ;*
- *le développement des énergies et matières renouvelables, notamment d'origine végétale ;*
- *le développement des technologies propres et économes ;*
- *la lutte contre les nuisances sonores.*

Il s'agit d'apporter des réponses à des enjeux majeurs, à savoir :

- Le changement climatique, atténuation et éléments pour l'adaptation
- Les ressources naturelles, la gestion des déchets et l'éco-conception des produits
- L'éco-efficacité des procédés industriels et celle des technologies de traitement
- La caractérisation des flux de pollution et des stratégies de réduction au regard des risques et des impacts

Les travaux de recherche financés par l'agence sont directement au service de ses objectifs. L'ADEME a vocation à ouvrir des voies nouvelles dans l'optique d'un développement économique plus équilibré. L'acquisition de connaissances technologiques ou en compréhension des processus et des effets des systèmes socio-techniques y joue un rôle clé.

Ainsi les travaux centrés sur les questions technologiques au sens strict doivent s'inscrire dans des feuilles de route à court moyen terme suivant leur degré plus ou moins innovant. Ils doivent préciser les perspectives de valorisation économique à court terme ou les enjeux de compétitivité à moyen long terme.

Les travaux de nature socio-économique ou visant à établir des effets sur les éco-systèmes ou sur la santé doivent éclairer les décisions et renforcer l'expertise de l'agence.

Le plan d'orientations stratégiques de recherche 2007 / 2010 est consultable sur le site de l'agence. Il identifie 10 programmes principaux dont la liste est donnée ci-après et le contenu détaillé en annexe.

L'ADEME sera attentive dans ses choix aux sujets de thèse transversaux visant à préciser ce qui relie ces différents programmes. C'est par exemple le cas pour les sujets portant sur l'intégration des ENR au bâtiment, l'air intérieur et le bâtiment, les comportements de consommation et la gestion des déchets, le recyclage et l'éco-conception, les sources de pollution et l'exposition des populations, les émissions polluantes des véhicules et l'efficacité énergétique...

Pour les projets s'inscrivant pleinement dans un des programmes prioritaires de l'agence, le potentiel d'amélioration des performances, le niveau d'intégration et le caractère systémique des travaux, le degré d'innovation sont des critères essentiels. Mais l'agence est aussi attentive à la mise en place de projets plus exploratoires, par exemple visant des problématiques émergentes ou favorisant le renouvellement des approches et des relations entre acteurs.

Liste des 10 programmes principaux

1. *Transports propres et économes*
2. *Bâtiments économes*
3. *Captage et stockage du CO²*
4. *Production d'électricité à partir de sources renouvelables (photovoltaïque...)*
5. *Bioénergies et bioproduits*
6. *Réseaux intelligents et stockage de l'énergie*
7. *Eco-technologies et procédés sobres et propres dans le domaine de l'air, des déchets et des sols*
8. *Impacts de la pollution de l'air, du bruit, métrologie*
9. *Impacts des pollutions des sols, évaluation environnementale des déchets et gestion durable des sols ;*
10. *Prospective et socio-économie*